

L'équipe du CIO de Saint Gaudens

CIO de St Gaudens

à

4 Avenue du Maréchal Foch

31800 St Gaudens

Mesdames/Messieurs les Parents d'élèves

Tel : 05.67.52.41.41

**Objet : Présentation et organisation des missions des psychologues de l'Education nationale – EDO –
Rentrée 2023-2024**

En préambule

Depuis la loi du 25 juillet 1985 l'usage professionnel du titre de psychologue est règlementé.

Dans l'Education nationale, seul-es les psychologues du 1^{er} degré spécialité Education, Développement et Apprentissages (Psy EN EDA) et les psychologues du 2nd degré spécialité Education, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle (Psy EN EDO) peuvent faire usage de ce titre. Depuis 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation psychologues sont réunis dans le corps unique des psychologues de l'Education nationale, tout en gardant leur spécificité sur le 1^{er} ou le 2^{ème} degré. Recrutés sur concours après un master 2 de psychologie, les psychologues stagiaires suivent 1 an de formation à l'université (ou au CNAM-INETOP) et à l'INSPE sanctionné par le Certificat d'Aptitudes aux fonctions de Psy EN. Les plus anciens d'entre-eux-elles possèdent un diplôme d'Etat.

Cadre d'intervention

Ces psychologues œuvrent dans un domaine particulier qui est celui de l'éducation comme leurs homologues exercent dans celui du travail, de la justice ou de la santé. Contrairement aux psychologues en libéral ou aux conseiller-ères en insertion mission locale, ils-elles sont fonctionnaires, avec un cadre, des missions, un référentiel de compétences.

Les Psy EN spécialité EDO sont nommé-es dans les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), qui appartiennent au **service public gratuit de l'Éducation nationale**. Ils-elles exercent également dans plusieurs collèges et lycées dans lesquels ils-elles assurent des permanences.

Les missions des Psy En-EDO

Les Psy EN-EDO ont pour mission **l'accompagnement dans le développement des personnes dans leur rapport aux savoirs et à l'avenir**.

Ils-elles **contribuent au développement psychologique, cognitif et social des jeunes, en favorisant la réussite scolaire** de tous-tes et **en accompagnant la réflexion autour du projet d'orientation et de l'accès à la qualification**.

Ils-elles peuvent aussi apporter une écoute et un éclairage face au vécu de l'adolescence et de la scolarité. Si besoin, une prise en charge par un-e autre professionnel-le pourra être préconisée.

Ils-elles sont **soumis-es à la confidentialité** et se réfèrent au code de déontologie de leur profession.

Gestion des rendez-vous

Les rendez-vous peuvent être pris par le-la jeune, sa famille ou tout personnel de l'établissement qui le jugera nécessaire. Les rendez-vous se prennent **à la vie scolaire** de l'établissement de l'élève ou au **CIO de Saint Gaudens** ou **par mail** directement auprès du-de la Psy EN (via l'ENT/PRONOTE).

Et après ?

Un retour de l'entretien pourra être fait aux parents et/ou aux personnels de l'établissement lorsque le-la Psy EN l'estime essentiel pour l'accompagnement du-de la jeune.

Les Psy EN-EDO du CIO de St Gaudens